

# Séquelles de l'esclavage, identité culturelle et construction de la citoyenneté en Haïti dans l'œuvre de Jean Price-Mars

*Jhon Picard Byron*

Université Laval (CÉLAT) / Université d'État d'Haïti / EURESCL (7<sup>e</sup> PCRD/CE)

La postérité immédiate et les contemporains de Jean Price-Mars voient dans son œuvre la plus forte affirmation de l'identité culturelle des Haïtiens. Le contexte de production et de diffusion de cette œuvre, marquée par l'occupation américaine (1915-1934), a été déterminant dans sa réception. Aussi a-t-on sous-estimé l'analyse price-marsienne du processus interne de formation de la société haïtienne d'où découlent son approche critique des séquelles de l'esclavage dans la société haïtienne et sa proposition de construction de la citoyenneté, solidaire de sa conception du peuple-nation. Cette communication vise à montrer que l'insistance de Jean Price-Mars sur l'identité culturelle, loin de la démarche folkloriste à laquelle elle donna lieu, s'inscrit, comme son usage de la mémoire ou de l'histoire, dans une dynamique politique de construction de la citoyenneté et de la nation par la réhabilitation de l'ancien esclave et de tout ce qui incarne, dans l'histoire comme dans la vie quotidienne, la figure du peuple.

En 2009, *Ainsi parla l'oncle* [1928], l'œuvre maîtresse de Jean Price-Mars, a fait l'objet d'une nouvelle réédition. Les plus anciennes rééditions de cette œuvre datent de 1974 (Québec) et de 1996 (Port-au-Prince). Cette dernière

réédition, faite sous l'instigation de feu le professeur Roger Gaillard, était déjà épuisée. Ces rééditions québécoise et haïtienne sont la preuve manifeste de l'intérêt – quoique relatif ou limité à un public de lettrés ou d'universitaires – que suscite l'œuvre de Price-Mars. L'effet immédiat de celle de 2009 serait une plus grande accessibilité de l'œuvre. Mais, pour autant qu'on ait à sa portée cet écrit de Price-Mars et des études sur l'œuvre, peut-on être certain d'avoir accès à sa pensée? Cette réédition récente de l'œuvre participe-t-elle d'un renouvellement de l'interprétation de celle-ci? L'ouvrage collectif *Revisiter l'oncle* qui accompagne cette dernière édition de *Ainsi parla l'oncle* laisse entrevoir quelques tentatives timides visant à sortir des sentiers battus de l'interprétation de l'œuvre de Price-Mars. Cependant, dans l'ensemble, on assiste à une reconduction massive des vieilles idées reçues sur celle-ci. Dans cette communication, partant d'une des tentatives de révision du discours sur l'œuvre maîtresse de Price-Mars, nous nous proposons de rompre avec certaines lectures dites scientifiques et l'interprétation culturaliste dominante dans les études de l'œuvre price-marsienne. Ce qui nous permettra de saisir la pensée de Price-Mars dans sa dynamique politique comme reconfiguration mémorielle et révision du récit national haïtien. En effet, dans cette communication, nous mettons en évidence la formulation, dans *La vocation de l'élite*, d'une exigence de reconnaissance du droit à la citoyenneté des « masses » (des anciens esclaves) qui se base essentiellement sur la revendication de leur rôle historique dans l'avènement de ce pays et de leur poids économique dans la société. Exigence que Price-Mars aura à reformuler ailleurs en se basant particulièrement sur leur poids culturel.

La publication en 1927 d'un large extrait de *Ainsi parla l'oncle* dans le premier numéro de la *Revue Indigène*<sup>1</sup>, avant même la parution du livre en 1928, a été, semble-t-il, déterminante dans l'interprétation et la réception de cette œuvre de Jean Price-Mars. L'auteur est devenu chef de file de l'école indigéniste et son chef-d'œuvre, le manifeste de ce courant. Le fait qu'il ait été de trente ans plus âgé que les plus jeunes d'entre les animateurs de la *Revue Indigène* n'a pas suffi à mettre en évidence pour la postérité immédiate les fortes nuances d'orientation entre sa pensée et celles des indigénistes<sup>2</sup>. Perçu à la fois comme le révélateur de ce qui fait l'essence de la culture haïtienne et le

- 
1. Le premier numéro de la *Revue Indigène*, paru en juillet 1927, comporte un texte de Price-Mars publié sous le titre « Ainsi parla l'oncle... : La famille paysanne » (pp. 31 à 41). Ce texte représente en grande partie la postface (septième chapitre) de *Ainsi parla l'oncle*; voir la dernière édition de ce livre (Price-Mars 2009 : 217-230).
  2. Michel-Rolph Trouillot ne semble même pas vouloir reconnaître les jeunes de la *Revue Indigène* comme des disciples de Price-Mars : « Des disciples de Price-Mars? L'année de naissance de Vieux et de Thoby-Marcelin [deux membres du comité de rédaction de la revue] à Port-au-Prince (1904), Price-Mars accompagnait la délégation haïtienne à la foire universelle de St. Louis, Missouri » (Trouillot 1993 : 33).

promoteur de celle-ci, Price-Mars est pour toute cette génération celui qui a libéré la culture haïtienne de l'emprise des influences de la culture occidentale, particulièrement d'une de ses expressions, la culture française.

Mise au premier plan, cette manière d'interpréter l'œuvre de Price-Mars, qui se base sur des éléments consistants tirés de *Ainsi parla l'oncle*, contribue pourtant fortement à atténuer la portée critique de la pensée price-marsienne et à créer une espèce de consensus mou autour d'elle. C'est ainsi qu'on n'a pas compris que, même s'il est le chantre de l'identité culturelle haïtienne, Price-Mars est l'un des penseurs du début du XX<sup>e</sup> siècle à avoir développé une forte critique de la société haïtienne et de ses élites basée sur l'analyse de son origine. On n'a pas compris non plus l'enjeu de sa réhabilitation de la culture haïtienne qui est passée par la prise en compte de ses composantes populaires. Dans ce qui suit, nous voulons d'abord restituer la critique price-marsienne de la société haïtienne qui s'appuie sur la mise en évidence des liens entre celle-ci et la société coloniale/esclavagiste de Saint-Domingue; et, ensuite, présenter sa redéfinition du peuple-nation et sa vision de la construction de la citoyenneté. En conclusion, nous soulignerons les implications culturelles de cette conception du peuple-nation et celle, élargie, de la citoyenneté.

Dans l'ensemble, Price-Mars s'inscrit dans une dynamique de refondation de l'État haïtien. Il veut le doter d'une légitimation qui trouve son ancrage dans un peuple-nation redéfini. Dans cette dynamique de légitimation, la culture devrait être mise à profit et servir à la reconstruction des liens sociaux sur de nouvelles bases. Cependant, le point de départ de cette pensée est la critique des rapports de pouvoir entre « l'élite » et « la masse »; entre l'État et la société. Pour aborder cette critique de la société haïtienne, nous allons nous référer essentiellement à *La vocation de l'élite* (1919). *Ainsi parla l'oncle* (1928) nous permettra non seulement de saisir cette critique dans sa dimension idéologique, mais aussi d'appréhender le poids que l'auteur accorde à la culture dans la construction de l'État et de la citoyenneté, ainsi que dans la refondation des liens sociaux.

## POSTULATS D'UNE ÉDUCATION SOCIALE DE L'ÉLITE

*La vocation de l'élite*, comme son titre l'indique, est destinée à « l'élite haïtienne » dans son ensemble. Dans ce livre, dont le contenu est essentiellement fait de trois conférences prononcées par l'auteur dans les tous premiers moments de l'occupation américaine du pays, il s'adresse particulièrement à la fraction de l'élite qui était en faveur de l'occupation américaine. Il n'épargne pas pour autant les francophiles qui, eux, s'opposaient à l'occupation tout en revendiquant, à l'encontre de la culture anglo-saxonne, la culture latine. Dans

ce recueil d'essais-conférences, l'auteur rend les élites haïtiennes, toutes tendances confondues, responsables de l'occupation américaine dans la mesure où elles n'ont pas œuvré à la reconstitution de la nation haïtienne qui s'est trouvée en délitement complet. Il pointe du doigt le défaitisme dont elles ont fait montre et le fait qu'elles veulent confier leur destin à l'une ou l'autre puissance dominant la scène mondiale à l'époque.

Price-Mars souligne, dans sa préface à *La vocation de l'élite*, « le désarroi » de « l'élite haïtienne » au cours des deux premières années d' « intervention américaine dans les affaires d'Haïti », particulièrement chez « les partisans sincères et désintéressés » de l'occupation et de la « convention haïtiano-américaine » qui l'entérine. Son livre est alors présenté comme le résultat de toute « une campagne de relèvement moral » pour sortir les différentes fractions de l'élite d'une situation de léthargie (*La vocation de l'élite*, préface : i).

Le but attribué par Price-Mars à sa « campagne » dite de « relèvement moral » est de « demander à l'élite de se ressaisir et de *ne compter que sur elle-même* si elle veut garder son rôle de représentation et de commandement » (préface : iii). Price-Mars ne remet pas en cause la position de pouvoir de l'élite. Au contraire, il a l'air de vouloir la consolider. Cependant, de manière très habile, il développe dans ce livre toute une critique de la société haïtienne et des classes dominantes. Tout en évitant d'affronter directement les fractions de l'élite auxquelles il s'adresse, tout en leur fournissant des idées dans la perspective d'une reconstruction de leur prépondérance ou de leur hégémonie (« garder [leur] rôle de représentation et de commandement ») suivant un projet, une conception de l'État qui leur est propre, Price-Mars déploie une forte critique de « la domination économique et politique de l'élite » particulièrement dans le deuxième essai-conférence de l'ouvrage et, de façon générale, dans l'ensemble cohérent que forment les trois premiers essais du livre.

Cette critique est au cœur du premier essai dans lequel Price-Mars se propose de déterminer « les postulats d'une éducation sociale [de l'élite] ». En fait, dans cet essai, Price-Mars offre une première articulation de son analyse de la société haïtienne. Cette analyse consiste à « dégager les faits essentiels qui ont marqué sa naissance et dominé son évolution » (p. 2). Price-Mars pense qu'il n'est ni le seul ni le premier à se tourner vers les origines de la nation haïtienne. Mais l'originalité de son étude, qu'il ne manque pas de souligner, consiste dans le fait qu'il s'attarde sur une certaine filiation, une certaine similitude ou, pour reprendre les propres termes de l'auteur, « sur l'étroite corrélation qui existe entre la structure intime de la société coloniale et de notre société haïtienne qui est, en quelque sorte, la fille bâtarde, indésirée (sic), et inattendue de la première » (p. 3).

En abordant cette analyse de Price-Mars, nous devons souligner une considération de l'auteur sur l'attitude des esclaves qui serait marquée par « l'expression crue de l'influence [...] [des] violences d'en haut » (p. 11) qu'ils intériorisent. C'est en raison de leur caractéristique commune de société violente, de « régime de contrainte », que Price-Mars rapproche la société coloniale de la société haïtienne.

Son analyse de la société haïtienne est très sommaire. Il se limite à quelques affirmations. Mais, comme nous l'avons dit, sa démarche critique est forte. Il pose, dès le départ, en se référant à la constitution impériale de l'an II, la nécessité de se démarquer de la « fiction constitutionnelle » pour appréhender « l'état réel de notre société à cette époque de 1805 » (p. 12). La principale caractéristique de cette société haïtienne d'après 1804 indiquée par Price-Mars consiste dans le maintien du « cadre antérieur d'une classe de grands propriétaires » (p. 12). Les dirigeants haïtiens, depuis Toussaint Louverture, ne se sont pas démarqués de ce cadre. Ce fut « un pur régime de contrainte », nous dit Price-Mars (p. 12), qui termine cette partie de son texte en signalant la formation progressive (dans le cadre de ce système de grande propriété) d'une « élite sociale [selon lui] à qui la fortune, le pouvoir, et quelque fois l'éducation devaient attribuer des privilèges de classe » (p. 13). Pour insister davantage sur la filiation entre la société dominguoise et la société haïtienne, Price-Mars nous donne deux indications majeures.

1) [...] cette sorte de piratisme moral qui nous fait nous dégager de toute solidarité avec ceux d'en bas, comme pour ne pas nous compromettre en mauvaise compagnie alors que cependant nous sommes prêts à faire mille avances au blanc de quelque provenance qu'il soit, sans même lui demander son état civil ou son casier judiciaire.

2) [...] l'indifférence avec laquelle nous considérons la servitude politique et économique des masses populaires et paysannes et que je [...] compare au détachement des maîtres d'autrefois de tout ce qui ne concernait pas la capacité de production matérielle de leurs esclaves. C'est, ce me semble, la même inhumanité [...] (p. 14).

En plus de ces deux indications qui rendent compte du mépris et de l'indifférence des élites à l'égard des masses populaires, Price-Mars donne une dernière indication qu'on peut considérer comme une conséquence des deux premières.

[...] ce phénomène social [dont il est question dans les deux premières indications] constitue [...] un danger extrêmement grave dont il convient de nous défendre – danger de dissociation des éléments qui assurent l'existence de la Cité, danger de destruction de la Cité elle-même (p. 14).

Price-Mars met l'accent sur cette conséquence :

Il est, en effet, avéré que lorsqu'un peuple ne sent pas d'instinct le besoin de se faire une âme nationale par l'intime solidarité de ses diverses couches, par leurs aspirations communes vers quelque haut idéal – même chimérique –, lorsqu'au contraire ce peuple se trouve divisé en des parties à peu près distinctes – la classe dirigeante se désintéressant du sort des masses, celles-ci ignorant même l'existence de la première parce qu'elle n'a avec elles que des rapports purement économiques – ce peuple est en imminence de désagrégation. Il suffit alors qu'un danger extérieur menace son existence nationale pour que chacune des parties sollicitée par ses propres intérêts ne trouve point les forces internes d'attraction qui eussent été seules capable de l'attirer aux autres afin de les grouper en un faisceau de résistance même morale contre l'invasion de leur sol, sous quelque forme qu'elle se présente (p. 15).

C'est en raison de ce danger que Price-Mars pense qu'il faut une « éducation sociale ».

Partant d'une définition générale de « l'éducation sociale » établie en référence au livre de J. Delvaile, *La vie sociale*<sup>3</sup>, l'auteur propose une définition propre au contexte haïtien. « L'éducation sociale » est alors « la victoire que nous devons remporter sur notre répugnance à traiter avec justice et humanité ceux avec lesquels les relations de chaque jour nous mettent en contact : domestiques, ouvriers, paysans » (p. 16). L'auteur donne, par la suite, les implications concrètes de « l'éducation sociale ».

[...] la discipline que nous devons nous imposer, l'obligation que nous devons contracter envers nous-mêmes de participer soit directement soit indirectement à la création des œuvres qui ont nettement pour visée une atténuation de misère matérielle ou morale : œuvres post-scolaire[s], écoles du soir, fondation de crèches et d'ouvroirs, patronage de dispensaires et de ligues contre les maladies qui s'attaquent à la vitalité biologique de la race : la tuberculose, l'avarie, l'alcoolisme etc. (p. 16).

Avec le deuxième essai-conférence de *La vocation de l'élite*, Price-Mars poursuit son analyse critique de la société haïtienne d'avant et d'après la colonisation en y introduisant un nouveau concept : « l'oligarchie militaire ». L'auteur estime qu'en dehors de ce modèle, les premiers dirigeants haïtiens ne pouvaient pas penser l'organisation de la société : « [...] si la guerre avait détruit l'ancien cadre social dans lequel tous avaient vécu jusque là, le souvenir récent des splendeurs coloniales était encore trop vivace dans l'esprit des chefs pour que l'oligarchie militaire ne se fût point installée [...] » (p. 34).

3. Elle consiste, selon l'auteur, en « une discipline à laquelle doit se soumettre chaque individu et qui soit apte « à le conduire vers son semblable afin de réaliser en commun l'idéal de Paix et de Raison en dehors duquel il n'y a que violence et inertie de commande » (cité par Price-Mars, *La vocation de l'élite*, p. 15-16).

Price-Mars souligne la composition de cette oligarchie militaire, « semblable à celle des colons », formée, selon lui, « des chefs qui avaient conduit la lutte jusqu'à la victoire finale » et des éléments de « l'ancienne classe des affranchis », « les uns, venus des bas-fonds de la multitude, pouvaient justifier leur nouvelle situation [...] par leurs aptitudes guerrières et les services rendus, les autres poursuivaient tout simplement la conquête définitive des privilèges [obtenus pendant la période coloniale]... » (p. 34-35).

Quoique l'auteur se soucie dans l'ensemble de l'ouvrage d'établir une certaine continuité, un certain lien entre la société dominguoise et la société haïtienne, il introduit, dans le deuxième essai-conférence de *La vocation de l'élite*, une nuance en soulignant que : « [...] à l'armature coloniale disloquée et mutilée s'était substitué un nouvel organisme de contexture un peu disparate et *apparemment démocratique* [...] » (p. 35, nous soulignons).

Cette apparence démocratique qu'il prend le soin de décrire n'est autre chose que la forme d'un État moderne dont la classe dominante revêt l'État haïtien dès sa genèse tout en maintenant telle quelle l'oppression brutale, la violence nue du régime esclavagiste. Dans les passages de l'introduction de sa conférence, il décrit « une journée d'élections générales » en un tableau type de « nos mœurs électorales » : des « chefs de bouquement » conduisant, à la manière des commandeurs, des troupeaux de paysans avec « des bulletins de vote d'*avance préparés* » (p. 30, italiques dans l'original). Ce tableau d'un aspect de « la démocratie haïtienne » (expression que Price-Mars manie avec ironie) est dressé en parallèle au récit de l'expérience particulière d'un citoyen français (en l'occurrence Hyppolite Taine) jouissant d'une « liberté électorale effective » (p. 28). Cette comparaison permet à Price-Mars de mettre en évidence la contrainte (« la Force ») comme caractéristique du système politique haïtien ; la spécificité de cette « démocratie haïtienne » qui n'a pas beaucoup de choses à voir avec le *self-government*. Autrement dit, la démocratie n'est qu'un vernis pour un système politique qui repose seulement sur la contrainte, la coercition ou la violence nue.

Price-Mars donne une certaine épaisseur historique à son analyse. À propos de Toussaint Louverture, il note qu'il « a inauguré une politique de conciliation avec les anciens maîtres dont la fin certaine était une reconstitution déguisée du système que l'on venait d'abolir [...] » (p. 36). Pour faire une telle assertion, l'auteur se base sur l'ordonnance du 18 mai 1798, la législation générale, le règlement de police du 12 octobre 1800 et, enfin, la Constitution de 1801 qui consacre tous ces textes de loi<sup>4</sup>. Pour nous limiter à l'ordonnance, nous

4. À propos des textes de Toussaint Louverture, Price-Mars affirme que « les uns et les autres obéissaient aux mêmes préoccupations tyranniques qui confisquaient la liberté des soi-disant citoyens et citoyennes au

repreons ce que dit Price-Mars concernant le contrat de travail établi dans ce texte : « [...] il résulte de [son] examen le plus superficiel [...], qu'il n'était pas seulement unilatéral dans ses modalités mais une simple prolongation du système esclavagiste dans ses applications » (p. 37). Ce qui permet à Price-Mars de démontrer la continuité entre Toussaint Louverture et ses « successeurs dans l'organisation de la société naissante », et que ce qui instaure la continuité entre Saint-Domingue, qui était encore une colonie, et la « nation » haïtienne, c'est le Code rural. L'analyse du Code rural lui permet d'engager beaucoup plus son étude dans la description d'une forme particulière de la domination de l'élite.

Price-Mars qualifie le Code rural de « formidable témoin à charge de notre malfeasance et de notre égoïsme » (p. 39). Se référant à Frédéric Doret, Price-Mars affirme « que rien que l'existence de ce code et du nom qu'il porte [...] sont significatifs du singulier état d'esprit qui lui a donné naissance » (p. 39). Il renchérit en disant qu'« il existe sur notre territoire une catégorie d'individus dont le rôle social et économique a mérité d'être défini par des lois spéciales afin de mieux démontrer qu'ils ne nous ressemblent pas et que nous pouvons disposer de leurs biens, de leur liberté et même de leur vie à notre gré! » (p. 39).

Price-Mars cite les articles 19, 11 et 112 du chapitre VIII du Code rural. Sur la base de ces articles, il qualifie ce « régime légal auquel nous soumettons nos campagnards » d'« arbitraire » et d'« abomination » (p. 40). Selon Price-Mars, la volonté des occupants américains d'assurer une « stricte application par la gendarmerie » de ce code traduit le caractère inhumain de ce texte de loi, la « souffrance morale » qu'il induit pour les paysans (p. 40). L'auteur voit dans le Code rural une « barrière [dressée] entre nos paysans et nous [qui sommes l'élite] » et tente d'expliquer pourquoi on en est arrivé là.

Dans la division des tâches sociales, nous qui sommes l'élite, nous nous sommes attribués la part du maître et nous avons imposé le reste à nos frères infortunés. Eux et nous, ou plus exactement leurs ancêtres et les nôtres ont détruit autrefois le moule colonial dans un commun effort de justice et de vengeance, mais aussitôt après, nous les avons confinés en des lieux déterminés et nous leur avons assigné le rôle de remuer la terre maternelle pour notre gloire et notre profit. Nous en avons fait un monde à part qui n'a de commun avec nous que des rapports de vendeurs et d'acheteurs. [...] jusque dans ce dernier rôle, ils sont encore nos dupes éternelles (p. 40-41).

Enfin, il exprime sa satisfaction du fait que le Code rural ne soit pas appliqué dans toute sa rigueur : « [...] ce régime légal [est] fort heureusement battu en brèche par la lente conquête de l'évolution des mœurs [...] » (p. 43).

---

profit des propriétaires et des nouveaux patrons. Les uns et les autres étaient aussi impitoyables que les règlements édictés par les commissaires civils après la proclamation de la liberté générale » (p. 38).



Après le Code rural, sa description de la domination de l'élite amène Price-Mars à traiter du « système fiscal ». C'est une autre illustration parfaite des mécanismes de domination, voire d'exploitation à outrance mis en place par les élites haïtiennes. Price-Mars semble nous dire que la taxe prélevée sur le café représente non pas un surplus du travail des paysans, mais une part substantielle de ce travail. Parlant des paysans, Price-Mars dit: « [...] non seulement nous [les] faisons travailler pour notre nourriture de chaque jour, mais encore, pour le confort et les aises de notre existence bourgeoise, pour faire fonctionner et maintenir les rouages de cette machine complexe qu'est un État moderne [...] » qu'il qualifie de « monstruosité économique ». Ce « groupe d'impôts » sur le café « constitue l'une des plus révoltantes injustices dont se repaît notre société », ajoute-t-il (p. 41).

Price-Mars met en évidence, tout comme « l'injustice de l'impôt », l'injustice de la rétribution du travail agricole. Nous n'entrerons pas dans les détails techniques de son analyse, mais nous citons ce passage qui donne une idée de l'immense culture de l'auteur qui embrasse même des questions économiques.

[...] pour que la loi d'économie politique dont il s'agit reçût une application conforme à la vérité, il aurait fallu que la monnaie donnée en échange de la marchandise eût une valeur réelle, effective, intrinsèque. Or, nous savons tous que cela n'est pas. Nous vivons sous le régime de la monnaie fiduciaire, du papier monnaie, et nous commettons l'iniquité d'établir un impôt en monnaie d'or américain sur la principale denrée de notre production agricole, de telle sorte qu'il arrive ce phénomène très simple qu'entre la marchandise qu'il vend pour de la monnaie fiduciaire et celle qu'il achète avec la monnaie d'or, le paysan est frustré du bénéfice de son travail avec le plus effroyable cynisme (p. 44).

Après le détour par les formes de domination sociales et économiques, Price-Mars revient plus spécifiquement sur l'aspect politique de la domination de l'élite qu'il avait soulignée dans l'introduction de son essai et dans les premières lignes de son développement.

L'auteur voudrait montrer en dernier lieu comment les droits politiques attribués au peuple n'ont aucune réalité effective. L'idée d'un « gouvernement du peuple par le peuple », l'idée que « la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens » suppose que le peuple serait « toujours en mesure de changer radicalement » l'ordre des choses (p. 45-46). Or, si ce pouvoir est posé en droit – puisqu'on l'inscrit dans la Constitution – les conditions concrètes qui devraient le rendre effectif ne sont pas établies.

La première de ces conditions non prises en compte, sur laquelle insiste Price-Mars, est « l'organisation de la nouvelle société politique » en « une association dans laquelle chaque membre eût une part effective d'intérêt et une

part non moins effective de responsabilité dans la marche et le développement graduels de la société» (p. 46).

Les premiers dirigeants haïtiens n'avaient pas opté pour cette « conception de l'État » ; les masses non plus. Price-Mars souligne « la passivité et l'ignorance de la multitude grégaire », des masses qui, suivant l'approche de l'auteur, même dotées de capacités d'action, ne sauraient engager le nouvel État dans cette direction.

La deuxième de ces conditions, c'est l'éducation. Selon l'auteur, « au sortir de l'esclavage, à la proportion de 95 %, [le peuple haïtien] ne savait pas lire ». Il précise que le « corps électoral dont les 4/5 sont formés des gens de la campagne est composé d'une masse paysanne d'ignorants et d'inconscients » (p. 48). Tout se passe comme si, selon Price-Mars, par choix et en raison de l'analphabétisme des masses entretenu par les élites, le système politique n'était que de la supercherie. Après avoir indiqué le taux d'analphabétisme, Price-Mars se demande : « comment oserait-on soutenir en pareilles conditions, que l'exercice de la souveraineté nationale par mandat parlementaire n'est pas une fantasmagorie », « comment oserait-on soutenir que le peuple est libre d'exercer telle ou telle influence sur la marche des affaires publiques ? » (p. 48). En guise de réponse à ses interrogations, il affirme que « les principes démocratiques consignés dans nos codes et nos chartes sont vides de sens parce qu'ils sont en désharmonie avec l'état réel de nos mœurs et ne servent qu'à justifier l'exploitation de la masse par l'élite » (p. 49).

L'auteur complète ses considérations sur l'aspect politique de « la domination de l'élite » en insistant sur l'importance du savoir dans un système politique qui reconnaît la liberté des citoyens. Par conséquent, le maintien du peuple dans l'ignorance traduit bien « les desseins de l'élite » et l'imposture du système politique (p. 49).

## PEUPLE-NATION ET CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

Price-Mars ne fait pas d'abord une critique de la société haïtienne pour ensuite proposer un nouveau modèle de société. Il y a une sorte d'intrication de ces deux moments dans *La vocation de l'élite*. C'est pourquoi sa redéfinition du peuple-nation et le concept de citoyenneté qu'elle sous-entend sont compris dans le moment d'analyse critique de la société haïtienne. Il s'agit ici de dégager l'un de l'autre, car ces deux moments se conçoivent dans un raisonnement plutôt simple où la carence (l'absence) mise en évidence dans le moment critique définit un besoin caractéristique du moment de redéfinition ; à l'inverse, l'affirmation du besoin tient lieu de critique. C'est ainsi qu'on peut noter une sorte de circularité dans différents couples de concepts qui se déploient dans

cet ouvrage : circularité de la division de la société haïtienne (que l'auteur relève) à l'unité nationale (qu'il envisage), circularité de l'exclusion sociale à l'intégration sociale, circularité de la violence à la paix sociale, circularité de l'absence de politique sociale à la revendication de politique sociale, circularité du mépris social à la fraternité sociale.

Puisque la redéfinition du peuple-nation qu'il propose s'adresse à l'élite, non à la masse, Price-Mars la justifie du point de vue de l'élite. Il implore les classes dominantes de faire preuve de solidarité ou de fraternité sociale en raison, non seulement, du « danger extérieur » guettant « son existence nationale » (p. 15), mais aussi pour ne pas perdre leur prépondérance. C'est surtout pour cette ultime raison que *La vocation de l'élite* offre à l'élite une « éducation sociale » qui devrait lui permettre de s'approprier une démarche s'inscrivant dans une perspective stratégique. Price-Mars a l'air de suggérer aux classes dominantes de s'atteler à une recomposition des forces internes du pays pour faire face aux forces d'occupation. *La vocation de l'élite* ne serait-il pas un ouvrage de théorie politique à visée instrumentale qui ne pose pas vraiment la nécessité de réformes en profondeur de l'ordre social ?

En effet, au premier abord de cet ouvrage, on se rend compte que Price-Mars ne s'affirme pas contre le maintien des élites dans leur position sociale dominante. Cela n'empêche pas de déceler dans ce même texte un ensemble de propositions qui traduisent un désir réel de refonte (totale) des relations entre « élite » et « masse ». Ces propositions ne sont pas vraiment développées. Comme nous l'avons déjà souligné, elles sont en fait les conséquences qui découlent de l'analyse critique des « tares sociales » faite par l'auteur. Par exemple, la critique de l'exclusion sociale affirme la nécessité d'un régime qui favorise l'intégration sociale.

Même si Price-Mars reconnaît la prépondérance de « l'élite », le concept qu'il utilise pour la saisir en ses formes diverses traduit bien leur remise en question. Tout se passe comme si Price-Mars appelait les éléments des classes dominantes à sortir de leur posture de *dominants* pour assumer un véritable rôle de *dirigeants*. De la *domination* qu'il critique sévèrement, Price-Mars invite les classes dominantes à construire une véritable *hégémonie*. Cela sous-entend qu'il reconnaît que les classes populaires doivent avoir une « part » de pouvoir, une place plus importante sur l'échiquier politique et social.

Comment Price-Mars va-t-il s'y prendre pour élaborer ce projet d'hégémonie ? Price-Mars n'utilise pas ce terme d'hégémonie pour poser son idée de refonte de la société haïtienne. En fait, il voudrait, dans *La vocation de l'élite*, offrir à ce groupe dominant de la société haïtienne une « éducation sociale » qui devrait lui permettre d'intégrer une démarche visant à chercher l'adhésion de la masse au lieu d'utiliser des méthodes à caractère coercitif. Cette

« éducation sociale » devrait consister en un certain nombre de « principes de gouvernement » qui ne sont pas développés. L'auteur s'est contenté de les condenser en un nombre limité de « postulats » découlant de l'étude de la formation de la nation haïtienne et d'une analyse des modes ou des « principes de gouvernement » en vigueur, fortement marqués par leur caractère coercitif.

Pourquoi pensons-nous que c'est un projet d'hégémonie ? Tout simplement parce que l'ensemble des postulats que propose Price-Mars s'inscrivent dans une démarche stratégique. En effet, doter le pouvoir des « classes dominantes » de nouvelles sources de légitimation ne peut que le renforcer. Mais cela les oblige à consentir non seulement à offrir aux « classes dominées » une part symbolique, non moins significative de pouvoir, mais aussi à pourvoir à leur bien-être matériel. Dans le contexte particulier de l'occupation américaine où l'élite, les classes dominantes haïtiennes, étaient réduites à une position subalterne, Price-Mars semble inviter la fraction de l'élite qui serait contre l'occupation à faire des compromis avec la masse, à lui reconnaître certains droits en vue d'avoir un allié important dans sa lutte contre l'occupation. Donc l'auteur ne remet nullement en cause les classes dominantes en tant que classes dirigeantes. Il n'empêche qu'à côté de leur portée stratégique qui vise à les rendre acceptables du point de vue des classes dominantes (ou de l'élite), les postulats de Price-Mars ont la forte portée critique que nous avons déjà soulignée.

On retrouve dans *La vocation de l'élite*, énoncé à travers un lexique complètement différent, des éléments du concept gramscien d'hégémonie, particulièrement ces éléments de stratégie politique notés plus haut<sup>5</sup>. Mais, en dehors de ces aspects, on doit noter d'autres éléments de l'ouvrage impliquant une conception du pouvoir qui ne le réduit pas aux rapports de force. On serait même tenté de rapprocher le binôme Direction/Domination qu'on retrouve dans le livre de Price-Mars du « binôme Hégémonie/Domination » que Ranajit Guha emprunte, selon Jacques Pouchepadas, à Gramsci (voir Pouchepadas 2000 : 166, note 10 ; Guha 1997). Le terme « direction » permet à Price-Mars de remettre en question les rapports de pouvoir coloniaux qui ont persisté en Haïti longtemps après l'indépendance du pays. Ce terme « direction » tel qu'il est opposé à « domination » envisage les rapports de pouvoir sous un mode qui appelle au consentement des classes populaires (ou de la masse, pour rester au plus près du lexique de Price-Mars). Enfin, comme nous l'avons mentionné, ce terme est très proche du concept d'« hégémonie » tel qu'on le retrouve chez Gramsci (ou qu'on lui attribue), à savoir un régime de

5. Perry Anderson, dans un long chapitre consacré aux « métamorphoses de l'hégémonie » dans son livre *Sur Gramsci*, a retenu les éléments de stratégie politique du concept d'hégémonie en soulignant comment Gramsci au départ a explicité son concept en ayant « recours à la comparaison militaire » (Anderson 1978 : 11).

pouvoir ou un style de direction qui fait appel non à la coercition mais surtout au consentement des dirigés<sup>6</sup>.

On peut donc dire que Price-Mars est celui qui, en la circonstance, appelle l'élite haïtienne à exister en tant que groupe hégémonique. Si l'on tient compte d'une des acceptions gramsciennes de l'hégémonie, il est dans la position d'un intellectuel qui assure la « fonction culturelle de promotion de "l'hégémonie" » (Bidet 2006 : p.22) des classes dominantes. Cependant, dans le contexte haïtien, son projet d'hégémonie paraît en porte-à-faux avec celui des élites. Celles-ci ne s'inscrivent dans la démarche de Price-Mars ni du point de vue stratégique, ni du point de vue d'une refonte des relations de pouvoir avec les masses<sup>7</sup>.

En somme, Price-Mars s'inscrit dans une perspective de reconstruction ou de redéfinition de la nation haïtienne dans le cadre d'une démarche intégrationniste pour les classes populaires et avec les élites comme groupe hégémonique. Cette vision n'est pourtant pas formulée de façon explicite. On peut dégager cette vision des critiques et des interrogations qui marquent différents passages de *La vocation de l'élite*, notamment ce passage résumant la question centrale de l'ouvrage.

Comment peut-on expliquer la distance qui sépare notre élite actuelle de la foule, de telle façon qu'il ressort aux yeux les moins avertis que notre nation semble se partager en des fractions distinctes, comme des compartiments étanches ? Comment expliquer que nous en soyons arrivés à une telle division sociale que notre élite semble être un organisme étranger, superposé au reste de la nation et vivant par rapport au peuple dans un état équivoque de parasitisme ? (p. 59)

- 
6. Voir *Gramsci dans le texte* (Ricci et Bramant 1975 : 147, note 15). Cette note qui explicite la notion d'hégémonie est écrite non par Gramsci, mais par ses éditeurs. Elle ne diffère pas beaucoup des interprétations les plus courantes. On peut citer Jacques Bidet qui montre que l'hégémonie implique, entre autres sens, que « l'exercice du pouvoir n'est pas celui d'un simple rapport de forces, mais suppose aussi un procès de légitimation [...] » (Bidet 2006 : p.21).
  7. Nous nous sommes inspirés de la contribution d'André Corten au collectif *Revisiter l'oncle* pour procéder à cette lecture de l'œuvre de Price-Mars à partir du concept d'hégémonie. Cependant, se limitant au domaine religieux et n'ayant pas pris en considération *La vocation de l'élite* dans son étude, André Corten n'a pu vraiment « établir [la] comparaison entre Price-Mars et Gramsci » à laquelle il a fait allusion dans l'introduction de cette étude. Il n'a donc pas saisi la portée politique de la réhabilitation du vodu faite par Price-Mars, réhabilitation qu'il qualifie de fictive. Corten a l'air d'affirmer que la proposition « le vaudou est respectable » est la base de l'argumentation de Price-Mars. C'est sans doute la visée première de la postérité immédiate de ce dernier. Mais ce que Price-Mars a mis en évidence, dès le départ, à travers *La vocation de l'élite*, c'est le potentiel de cohésion sociale que possède le vodu comme toute autre religion. Il en est de même pour le rapprochement du vodu et du catholicisme. En notant les points communs entre ces deux religions, Price-Mars n'entend pas, comme le note Corten, « subordonne[r] les masses haïtiennes à une conduite morale qui n'est pas la sienne ». Au fond, il dégage des points communs entre des pratiques religieuses de classes sociales différentes qui favoriseront éventuellement leur commune intégration dans la société haïtienne (voir Corten dans Price-Mars 2009 : 343-356).

Ce double questionnement qui traduit une vision intégrationniste et unificatrice de la nation implique une conception élargie de la citoyenneté.

Suivant la manière dont il procède pour l'analyse de la domination socioéconomique de l'élite, au cœur de l'analyse de sa domination politique, Price-Mars pose un certain nombre de principes qui servent de paradigmes au développement de sa critique. Ces principes constituent autant de paramètres qui lui permettent de définir de façon positive le nouvel ordre politique qu'il prône. La première de ces conditions sur lesquelles insiste Price-Mars est « l'organisation de la nouvelle société politique » en « une association dans laquelle chaque membre eût une part effective d'intérêt et une part non moins effective de responsabilité dans la marche et le développement graduels de la société » (p. 46). La deuxième de ces conditions, c'est l'éducation que l'auteur pose comme condition indispensable à l'exercice des droits dans une société démocratique. L'éducation paraît aussi aux yeux de Price-Mars la condition indispensable à la transformation en véritables citoyens des « gens de la campagne » qui représentent les quatre cinquièmes du « corps électoral » (p. 48). En effet, l'auteur ne manque pas de souligner qu'« au sortir de l'esclavage, à la proportion de 95 %, [le peuple haïtien] ne savait pas lire » (p. 48). Ce qui pose de graves difficultés à la constitution réelle de ce peuple en nation.

Ces conditions sont celles d'un ordre politique réellement démocratique, c'est-à-dire en rupture avec les formes, démocratiques seulement en apparence, que l'auteur critique. Il les souligne afin de poser dans leur effectivité les droits politiques attribués au peuple. L'idée d'un « gouvernement du peuple par le peuple », l'idée que « la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens », énoncée dans les constitutions haïtiennes, suppose que le peuple serait « toujours en mesure de changer radicalement » l'ordre des choses (p. 45-46). Ces conditions permettent de poser une nation sans citoyens de seconde zone. Elles expriment la nécessité de nouvelles relations politiques entre l'État et la société, entre l'État et le citoyen ordinaire ; entre l'État et « la masse », car, par-delà les relations sociales entre les classes dominantes et les classes dominées en Haïti, Price-Mars vise aussi les relations entre l'État et les classes dominées. Ces conditions impliquent, de plus, une conception élargie de la citoyenneté.

Mais, encore une fois, nous devons souligner que celle-ci, en tant qu'élément d'un nouveau modèle de société, n'est pas formulée de façon explicite par Price-Mars. Comme nous l'avons déjà indiqué, elle est intriquée dans l'analyse critique de la société haïtienne. Il faut faire attention à la structure de l'essai sur « La domination économique et politique de l'élite » pour se rendre compte que l'analyse de Price-Mars est motivée particulièrement par une démarche visant la reconnaissance du droit à la citoyenneté « des masses ». Celle-ci passe par la reconnaissance, non seulement du rôle historique de cette

catégorie de la nation, mais aussi de son poids économique. Tout se passe comme si les droits politiques que Price-Mars exige pour les masses étaient à la mesure de leur rôle dans la fondation de la nation et de leur force de travail qui pourvoit l'État haïtien de ses principales sources de revenu.

Ce rôle historique déterminant des masses populaires est posé dès le départ par Price-Mars dans son chapitre sur « La domination économique et politique de l'élite ». Les passages de cet essai où l'auteur entame vraiment le développement de son objet s'ouvrent, en effet, sur une affirmation capitale qui découle de « l'importance décisive du facteur *nombre* dans la formation de la société naissante » que l'auteur pose en principe.

Il est [...] d'évidence historique que les plaintes légitimes, les protestations les plus circonstanciées, les révoltes même les plus justifiées de la classe des affranchis n'auraient jamais pu aboutir à un résultat appréciable *sans le concours des masses* [...] (p. 35).

Dans ce même esprit, l'auteur ajoute que :

C'est donc le *concours positif*, c'est le sacrifice en masse de la plèbe fanatisée par les meneurs sortis du rang, soutenue d'autre part, par ceux des leurs que la fortune avaient favorisés, que la guerre d'affranchissement d'abord et la guerre de l'indépendance ensuite, ont pu s'achever par la création de la nationalité haïtienne. Mais quel bénéfice la plèbe a-t-elle tiré de tant de dévouements et de tant d'héroïsmes obscurs? (p. 36, nous soulignons)

En conséquence de cette entrée en matière, l'étude de la formation du système politique et économique haïtien est conçue par Price-Mars comme le récit d'une trahison des classes populaires par les classes dominantes.

Solidaire de son rôle historique, le poids économique des masses est souligné avec emphase par Price-Mars dans son essai. L'analyse de « La domination économique et politique de l'élite » n'est donc pas qu'un récit victimaire qui rend compte de « l'exploitation à outrance » des masses par les élites. En fait, dans son essai, l'auteur décrit les masses comme des catégories qui portent la nation. Ce sont particulièrement les « masses rurales » qui assurent l'existence de la société haïtienne sur le plan économique.

[...] tels qu'ils sont nos paysans, s'ils n'existaient pas, il aurait fallu les inventer. Fermez les yeux et représentez-vous la catastrophe que ce serait si par quelque cataclysme soudain, le peuple de nos campagnes venait à disparaître? Du coup, il n'y aurait plus de société haïtienne, par conséquent plus de problème international haïtien et a fortiori plus d'intervention américaine. Donc, en fin de compte, nos classes rurales forment l'assise fondamentale de notre société politique et, s'il vous fallait, par surcroît une autre preuve, je vous ferais remarquer que c'est par elle que nous avons eu l'immense orgueil de 1803 à 1915 de vivre dans la plénitude et l'intégralité de notre indépendance (p. 42).

Bien mieux, avec leur contribution économique, les masses assurent l'existence politique de la nation. Price-Mars nous dit :

[...] qu'elles l'ont payé deux fois le prix de notre indépendance. La première fois par le lourd impôt du sang qu'elles ont fourni pendant 12 ans d'une guerre atroce et sauvage; la seconde fois par l'énorme contribution qu'elles ont fournie au paiement de l'indemnité de libération (p. 42).

Cette idée est corroborée par l'auteur :

Si vous vous rappelez, en effet, que notre première dette extérieure a été l'indemnité de 150 millions de francs si souvent reprochée avec aigreur à Boyer; qu'elle est le point de départ de la détresse économique et des expédients dont nous ne nous sommes jamais dégagés complètement; que la première annuité a été versée en totalité par des remises en cafés et d'autres produits d'exportations et que le solde réduit à 60 millions a grevé notre budget pendant 55 ans en prélevant 15 % des recettes douanières pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement du capital, il vous est facile de déduire de tout ce qui précède que la seule classe qui produit – la classe paysanne – quelque imparfaite que soit la production, demeure, en définitive celle qui a payé le prix exigé par l'ordonnance de Charles X pour la reconnaissance de notre indépendance — de même qu'elle continue à payer toutes nos dettes extérieures aussi criminellement consenties sans que la nation en ait jamais tiré aucun bénéfice tangible (p. 42-43).

Ces passages de *La vocation de l'élite* illustrent un point de vue important de Price-Mars. En effet, l'auteur semble affirmer qu'au titre de leur force de travail, les masses populaires méritent la condition ou le statut de citoyen à part entière.

En somme, dans *La vocation de l'élite*, Price-Mars formule une reconnaissance des droits citoyens des classes populaires en partant d'une reconnaissance de leur poids historique, de leur contribution économique au fonctionnement de l'État et de la société haïtienne. La citoyenneté des classes populaires n'est pas chez Price-Mars une faveur que les classes dominantes leur accordent. Cette reconnaissance politique articulée dans *La vocation de l'élite* se retrouvera reformulée en reconnaissance culturelle dans *Ainsi parla l'oncle*.

## CONCLUSION

Dans *La vocation de l'élite*, Price-Mars met l'accent sur les clivages sociaux qui remontent à l'indépendance du pays, sur les disparités socioéconomiques. Il souligne la nécessité de dépasser ces clivages. Il appelle « l'élite » à se solidariser avec « la masse ». Bien mieux, il souhaite la reconnaissance de la masse et son intégration réelle tant du point de vue politique, qu'économique et social. À travers l'unité qu'il prône, il pose la nécessité d'instituer ou de ré-instituer la



nation à partir du peuple, c'est-à-dire de « la masse » et de « l'élite ». Pour y arriver, l'auteur propose tout autre chose que cette « culture intellectuelle... superficielle et déclamatoire ». C'est ainsi que Price-Mars en appelle à la formation d'une « pensée nationale ». On pourrait dire que c'est en vue de construire cette pensée nationale et pour lui donner toute sa puissance de rassemblement de la majorité de la population haïtienne que l'auteur se réfère, dans *Ainsi parla l'oncle*, au vodou et à toute une série d'éléments culturels issus des classes populaires. Cet ouvrage inscrit dans cette perspective politique est pourtant perçu le plus souvent comme un ouvrage d'ethnologie par la plupart des savants étrangers et haïtiens qui l'analysent. Or il est essentiellement un nouveau récit de la fondation de la nation haïtienne. C'est pourquoi l'auteur y reconduit, tout en le dotant d'une nouvelle fonction politique, le récit de « la cérémonie du Bois-Caïman ».

En référence à un article daté de 1954 publié par Price-Mars dans la *Revue d'histoire des colonies*, Léon-François Hoffmann note que « même Price-Mars, après beaucoup d'autres [...], cite le texte créole [du serment du Bois-Caïman] et sa “ traduction ” française sans indiquer de source » (Hoffmann 1992 : 286). L'usage de ce récit par Price-Mars remonte à 1928. Dans *Ainsi parla l'oncle*, l'auteur, tout comme il le fera dans la *Revue d'histoire des colonies*, avait cité ce serment sans indication de source (voir Price-Mars 2009 : 12).

En donnant ces précisions, nous ne voulons pas reprocher à Price-Mars son manque de rigueur dans le traitement d'un « fait historique ». Il ne s'agit pas pour nous de déplorer chez Price-Mars une « tendance [...] à négliger [les explications logiques et scientifiques] » que les professeurs d'histoire comme Guy Alexandre et Wilhem Roméus, cités par Léon-François Hoffmann, ont l'air de vouloir débusquer chez la plupart de « leurs compatriotes », voire « dans les classes d'histoire d'Haïti » et chez leur collègue chevronné Wesner Emmanuel (Hoffmann 1992 : 300-301). Par-delà la véracité de ce fait, son inscription dans « l'histoire d'Haïti » (dans notre récit national) par des ethnologues et par des historiens, exprime un projet de refondation de la nation marqué par la prise en compte de ses classes majoritaires.

Dans *La vocation de l'élite* comme dans *Ainsi parla l'oncle*, l'histoire, le passé pour être plus précis, occupe une place de prédilection : par le lien qu'il établit entre société coloniale/esclavagiste et société haïtienne de son époque, Price-Mars développe sa critique de celle-ci ; l'unité nationale que prône Price-Mars renvoie à *l'unité originnaire* du moment de rupture avec le système esclavagiste, ce « commun effort de justice et de vengeance » qui avait permis de vaincre ce système (*La vocation de l'élite*, p. 40). La prise en compte des classes populaires implique la reconnaissance de leurs pratiques culturelles,

mais aussi de leur inscription dans l'histoire. D'où la récupération sans aucun examen du « serment du Bois-Caïman ».

En somme, cette contribution conçoit *La vocation de l'élite* comme les prolégomènes de *Ainsi parla l'oncle*. C'est ainsi qu'il propose une démarche de lecture de cet ouvrage de Price-Mars qui ne vise pas à établir la véracité des faits historiques qu'il relate ni sa scientificité du point de vue d'une certaine anthropologie (datée). Elle cherche plutôt à saisir comment *Ainsi parla l'oncle* fait *sens* dans la perspective politique dégagée de *La vocation de l'élite*. À cet effet, bien loin des approches classiques de l'histoire et de l'ethnologie, cette démarche braque ses lanternes sur tous les éléments qui rendent compte des usages du passé faits par Price-Mars et de la reconfiguration mémorielle qu'il propose au moyen « des méthodes ou [...] des épistémologies systématiques franchement nouvelles » (James Clifford, p. 264). Cette reconfiguration mémorielle que propose Price-Mars vise la reconnaissance du droit à la citoyenneté des « masses », des anciens esclaves, par la revendication de leur rôle historique, leur poids économique et culturel.

## RÉFÉRENCES

- Anderson, Perry, *Sur Gramsci*, Paris, Maspero, 1978.
- Bidet, Jacques, « Pour une refondation méta/structurelle », *Nouvelle Fondation* (Fondation Gabriel Péri), n° 3, 2006, p. 21-29.
- Corten, André, « Culture et religion populaires revisitées », dans Jean Price-Mars, (2009), *Ainsi parla l'oncle*, suivi de *Revisiter l'oncle*, Montréal, Mémoire d'Encrier, 2009, pp. 343-356.
- Clifford, James [1983], « De l'autorité en ethnographie. Le récit anthropologique comme texte littéraire », dans Daniel Céfai (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., pp. 263-294.
- Guha, Ranajit, *Dominance without Hegemony: History and Power in Colonial India*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1997.
- Hoffmann, Léon-François, « Histoire, mythe et idéologie : le serment du Bois-Caïman », *Haïti. Lettres et l'Être*, Toronto, GREF, 1992, pp. 267-301.
- Pouchepadas, Jacques (2000), « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, 2000, pp. 161-186.
- Price-Mars, Jean, « Ainsi parla l'oncle... : la famille paysanne », *Revue Indigène*, n° 1, 1<sup>e</sup> année, juillet 1927, p. 31-41.
- , *La vocation de l'élite*, Port-au-Prince, Éditions Fardin, 1977 [1919].
- , *Ainsi parla l'oncle* suivi de *Revisiter l'oncle*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2009.

Ricci, François et Jean Bramant (éd.), *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1975.

Trouillot, Michel-Rolph, « Jeux de mots, jeux de classes : les mouvances de l'indigénisme », *Conjonction*, n° 197, 1993, pp. 29-45.